



Plus d'informations : www.ciep.be

RACISTE MALGRÉ MOI!

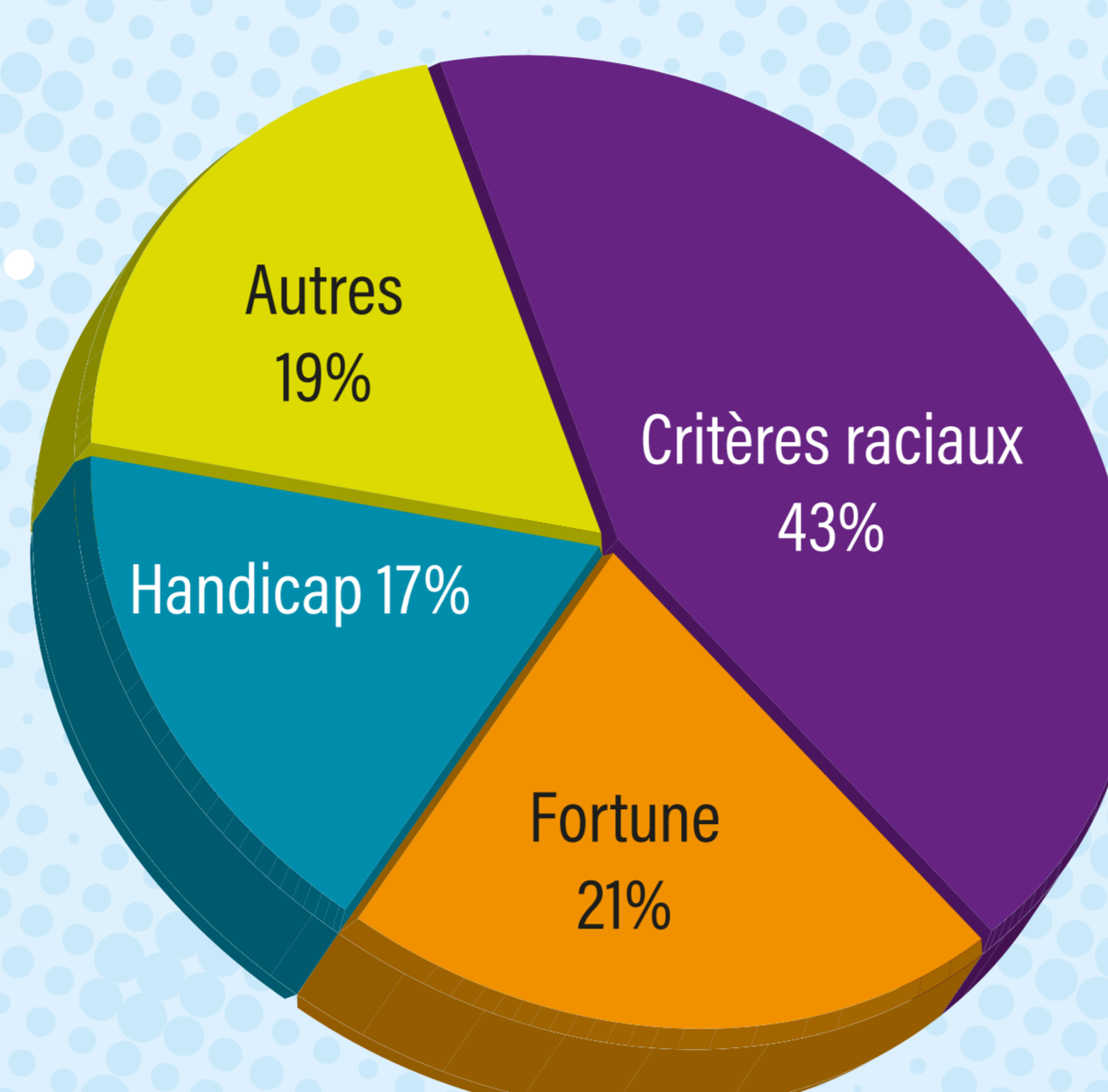
Ensemble déconstruisons le racisme structurel !

LOGEMENT

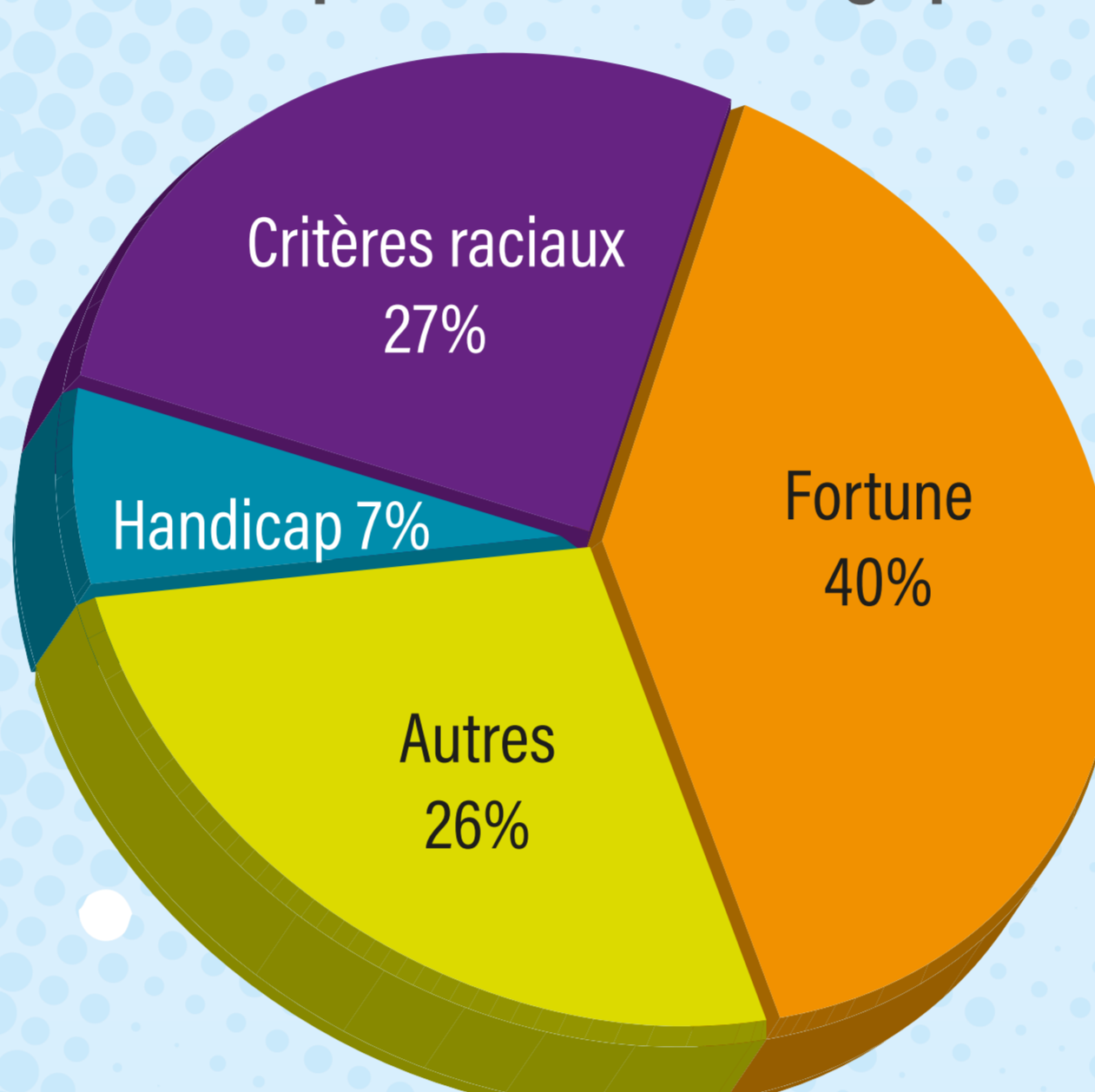
CONTEXTE : PROBLÈMES MULTIPLES

Parc de logement social vieillissant et offre publique insuffisante, flambée des prix, insalubrité et marchands de sommeil, paupérisation, personnes isolées, familles monoparentales et surtout pratiques discriminatoires.

Dossiers ouverts par critères (Bruxelles, 2017)



Dossiers ouverts par critères (Belgique, 2020)



LOGEMENTS SOCIAUX

- Règles d'attribution très complexes favorisant l'ancienneté au détriment de la situation sociale
- Sélection des « bons publics »
- Exigences casier judiciaire dans les AIS, etc.

MOTIFS INCRIMINÉS

- Association à divers problèmes : non paiement, mauvais entretien du logement, troubles de voisinage, etc.
- Aversion particulière pour les personnes racisées et les allocataires sociaux.

LOGEMENTS PRIVÉS

- Via les annonces : sélection canaux diffusion, formulations indirectes pour dissuader, etc.
- Via la prise de contact : sélection des noms, demande de preuves écrites, fiches paie, contrat de travail, références du propriétaire précédent, demande d'une tierce personne garante, etc.
- Via la visite du logement : mauvais accueil, personne distante, peu motivée à montrer le logement, à le vendre ou le louer, etc.
- Via la signature du bail, son exécution, sa résiliation : exigence de preuve de solvabilité, de garantie, proposition de contrat à court terme, période de test, mauvais traitements pendant la location, etc.

IMPACT SUR LE LOCATAIRE

- Au niveau émotionnel : colère, impuissance, découragement, résignation, acceptation, etc.
- Mise en place des stratégies individuelles : évaluation des risques de discrimination (classification, indicateurs, etc.), privilégier le contact avec le propriétaire (éviter les agences immobilières), utiliser le bouche à oreille, un intermédiaire pour renforcer la confiance du bailleur, etc.



AGENCES IMMOBILIÈRES

Mise en exergue de « certaines pratiques »

- Filtrer les candidat.e.s locataires pour le bailleur.
- Se retrancher derrière des procédures impersonnelles.
- Faciliter la discrimination par les bailleurs, etc.

